



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 Briançon cedex
Tél : 04 92 21 35 97
Fax : 04 92 20 38 90
accueil@ccc Briançonnais.fr
www.ccbriançonnais.fr

DELIBERATION
N°2015-52 du 12 mai 2015

OBJET - MJC – Centre Social du Briançonnais :
avenant n°1 à la convention d'objectifs 2015-2018

Rapporteur : M. le Président

Le 12 mai 2015 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 06 mai 2015 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 36 de la délibération 2015-33 à 2015-34
37 de la délibération 2015-35 à 2015-38
36 de la délibération 2015-39 à 2015-41
37 de la délibération 2015-42 à 2015-44
36 de la délibération 2015-45 à 2015-46
35 de la délibération 2015-47 à 2015-55

Nombre de pouvoirs : 6 de la délibération 2015-33 à 2015-34
7 de la délibération 2015-35 à 2015-38
8 de la délibération 2015-39 à 2015-41
7 de la délibération 2015-42 à 2015-44
8 de la délibération 2015-45 à 2015-46
7 de la délibération 2015-47 à 2015-55

M. Marc FORNESI est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, M. Maurice DUFOUR, M. Gilles MARTINEZ, Mme Marie MARCHELLO (de la délibération 2015-33 à 2015-46), M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération 2015-35), M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE (de la délibération 2015-33 à 2015-38 et de la délibération 2015-42 à 2015-44), M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Alain FARDELLA, Mme Dominique BRACHET, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

Avait donné pouvoir : M. Gérard FROMM à M. Gilles MARTINEZ
Mme Nicole GUERIN à Mme Renée PETELET
Mme Catherine GUIGLI à Mme Marie MARCHELLO
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL
M. Yvon AIGUIER à Mme Claude JIMENEZ
Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIEMETTI
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI (pour les délibérations 2015-39 à 2015-41 et de 2015-45 à 2015-55)
M. Thierry BOUCHIE à M. Jean-Michel REYMOND

Vu l'arrêté préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB), et notamment son article 6-B-III-1 concernant la compétence pour établir une convention d'objectif avec les structures associatives bénéficiant de l'agrément « Centre Social » délivré par la caisse d'allocations familiales ;

Vu la délibération n°2014-133 du 2 décembre 2014 portant renouvellement de la convention d'objectifs avec l'association Maison des Jeunes et de la Culture – Centre Social (MJC-CS) du Briançonnais ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs conclue le 22 décembre 2014 entre l'association MJC-CS du Briançonnais et la Communauté de Communes du Briançonnais pour la période 2015-2018 ;

Vu l'avis favorable de la commission « affaires sociales » du 13 avril 2015 ;

Vu l'avis favorable du bureau en date du 20 avril 2015 ;

Considérant que le bâtiment abritant les locaux occupés par la MJC-CS comporte également un cinéma d'art et essai dénommé « Eden Studio », dont la gestion est déléguée par la Communauté de Communes du Briançonnais à un prestataire au moyen d'une délégation de service public ;

Considérant qu'il y a lieu de formaliser dans la convention d'objectifs pluriannuelle susvisée un droit d'usage du hall d'entrée et d'accueil, du couloir d'accès, des sanitaires et des coulisses situés au nord du bâtiment au profit de l'exploitant du cinéma Eden Studio ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Approuve le projet d'avenant n°1 à la convention d'objectifs 2015-2018 conclue avec l'association MJC-CS ;
- Charge M. le Président de l'exécution de la présente délibération, et notamment de la signature de l'avenant n°1 précité dont le projet demeure en annexe.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA.



Date affichage : 20 MAI 2015